

1 – Informations générales

- 1) Le Nouveau Festival aura lieu **les 16 et 17 mai 2019 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- 2) La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- 3) Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- 4) L'adulte référent et coordinateur du projet s'engage tout au long de l'année à : **accompagner physiquement les élèves, aux journées d'Ateliers, participer aux deux jours du festival et rester avec le groupe en cas d'hébergement** (projet hors département Gironde). En cas d'impossibilité, l'adulte référent s'engage à trouver un adulte de son lycée pour le remplacer.

2 - Définition des projets Multimédia

Les projets multimédia pourront être de natures différentes et valoriser le cas échéant les projets mis en œuvre dans votre établissement, en mettant toujours l'accent sur la dimension participative :

- Projets réseaux sociaux :

Ainsi, vous parcourrez les allées du Nouveau Festival pour rendre compte de l'événement en direct sur internet à travers les comptes dédiés au festival sur les réseaux sociaux. Ainsi, vous pourrez vivre le festival dans la peau d'un « *community manager* », encadrés et formés par une équipe de professionnels du secteur.

- Projets radio, web-radio d'un établissement :

Ainsi, vous animerez le studio radio mis en place lors du festival et parcourrez les allées pour rendre compte de l'évènement à travers la réalisation de reportages sonores, encadrés et formés par une équipe de professionnels du secteur.

3 – Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Pré-inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 16 novembre 2018.** Attention, chaque projet doit être correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés, intentions scénographiques, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc...
- 2) **Envoi par WeTransfer** à l'adresse nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr **jusqu'au 16 novembre 2018** du dossier PDF généré lors de l'inscription, dûment renseigné et complété le cas échéant par des éléments de présentation (photos, vidéos, extraits sonores etc...).

Attention !

Sans ces 2 premières étapes votre projet ne pourra être étudié par le jury de sélection.

3) **Sélection des projets en décembre 2018** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, d'organiser un entretien téléphonique ou via Skype avec les porteurs des projets. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel avant les vacances de fin d'année.

4) Pour l'ensemble des projets sélectionnés la présence à **une journée d'Atelier en région** organisée entre les mois de février et mai 2019 est impérative. Vous serez convoqués, au plus tard, un mois avant la date de l'Atelier.

5) De plus et selon l'avis du jury, un accompagnement individualisé pourra également vous être proposé pour les projets le nécessitant. **Le suivi de cet accompagnement est également impératif pour participer au festival.**

4 – Espace

Pendant les deux journées du festival vous bénéficierez d'un espace dédié à l'ensemble de projets multimédia incluant un studio radio.

5 – Matériel technique

Votre espace sera coordonné par une équipe de techniciens qui pourra vous accompagner dans votre projet.

Afin de faciliter le travail de l'équipe technique, nous vous encourageons à renseigner le plus précisément possible vos besoins techniques et demandes particulières (matériel, lumière, etc...) dans le formulaire en ligne (étape 4).

6 – Contact

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr ou au 05.57.57.80.75.

